Organisme : Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail

Période visée : 1^{er} janvier 2022 au 31 mars 2022

Nom	Titre du poste	Objet	Destination	Date de début	Date de fin	Déplacement	Mesures d'adaptation	Repas	Frais accessoires	Dépenses
Nicole Bisson	GGS	Services essentiels associés à la COVID-19	Région centrale	6 janv. 2022	28 janv. 2022	338,40 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00\$	338,40 \$

À noter : Les dépenses ci-dessus ont été remboursées pendant la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 mars 2022 et sont présentées en fonction de la date du remboursement, et non de la date du déplacement.